Image not found or type unknown

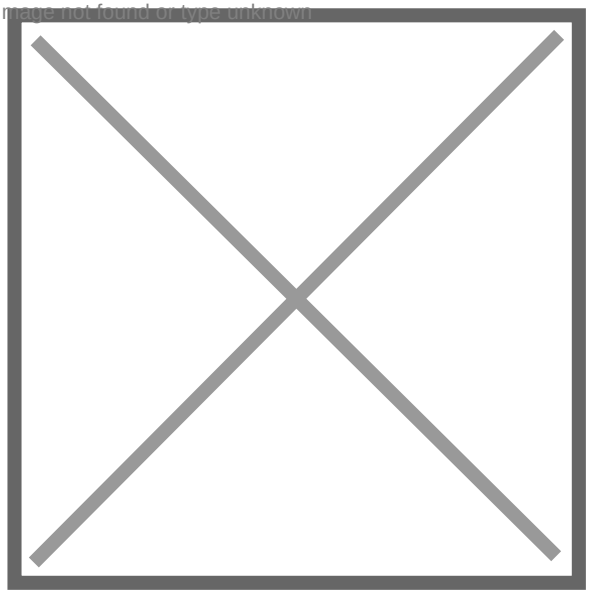

Détention de biens, quels recours? svp...urgent!

Par **janet**, le **20/06/2008** à **10:32**

je suis séparée et je détiens des affaires appartenant à mon ex ami, lui même a détruit ce qui m'appartenait, de ce fait, je refuse de lui rendre ses affaires,a t'il un recours pour les récupérer...? il dit qu'il va prendre les mesures qui s'imposent, quelles sont elles?

Par **JamesEraser**, le **20/06/2008** à **14:03**

[citation]je détiens des affaires appartenant à mon ex ami[/citation]
Si leur détention ne relève pas d'une origine frauduleuse (Vol, Abus de confiance, Recel), vous n'avez rien à craindre.

[citation]lui même a détruit ce qui m'appartenait[/citation]
Il est certainement plus en faute que vous.

[citation]il dit qu'il va prendre les mesures qui s'imposent, quelles sont-elles?[/citation]
A part enfoncer votre porte pour récupérer "ses affaires", je ne vois pas. Dans ce cas, il pourra être mis en cause pour violation de domicile.
Cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés